

détails n'aient pas été divulgués, nous savons que deux personnes qui étaient alors à l'emploi du ministre de l'Intérieur, ont été condamnées à une amende de \$200 pour avoir escamoté des bulletins dans deux arrondissements électoraux et les avoir déposés dans les urnes à la cachette des électeurs que cela concernait. Assurément, monsieur l'Orateur, c'est une machine à voter d'un nouveau genre qui existe dans l'ouest. On nous dit que 150 bulletins ont été mis dans l'urne sans porter d'autres marques que celles qu'y avait apposées le président du scrutin. S'il y a en cela lieu de se glorifier, glorifions-nous, mais n'oublions pas que nous tirons gloire de notre turpitude. Jamais, dans aucune province du Canada, n'a eu lieu une élection dont nous ayons eu à rougir autant que de cette élection de la Saskatchewan. Si notre pays doit un jour être grand et puissant, il faut commencer par épurer notre mode de choisir nos gouvernants. Au lieu de dire que cette population est la plus contente de son sort, je soutiens qu'il faudrait dire qu'elle a d'excellentes raisons pour être la plus malheureuse du Dominion. Ce n'est pas la seule circonscription électorale, dit-on, où se sont passées des choses qui n'auraient pas dû avoir lieu. Je crois que nous en entendrons encore parler; de nouveaux faits seront divulgués et nous prouveront qu'on n'a pas eu recours à ces pratiques dans une circonscription seulement. Selon moi, M. Haultain méritait de recevoir et a reçu la majorité des suffrages des électeurs qui se sont prononcés librement pour la cause du droit et de la vérité.

C'est ma conviction. J'ai voyagé là-bas vers le temps de l'élection et j'ai eu les moyens d'entendre raconter et d'apprendre ce qui se passait. Mais il n'y a pas lieu de nous en réjouir; mieux vaut se glorifier d'une défaite honorable que d'un triomphe déshonnête, et je soutiens qu'en déclarant que ces provinces sont dans l'allégresse, on prête à une grande partie de la population des sentiments qu'elle n'éprouve pas. C'est à regret que je le déclare—mais je saisis l'occasion d'exprimer une opinion qui m'est personnelle, il est vrai, bien quelle soit, jusqu'à un certain point, le résultat d'un voyage que j'ai fait dans ces provinces—M. Haultain jouit aujourd'hui de la confiance de plus de la moitié du corps électoral de la province de Saskatchewan. On peut prétendre que cette opinion est erronée; naturellement, ce n'est que mon opinion personnelle, cependant j'ai la ferme conviction qu'il jouit de cette confiance et que, conséquemment, un autre gouvernement devrait administrer les affaires publiques. S'il en est ainsi, je maintiens que la province de Saskatchewan n'a pas lieu de se réjouir, ainsi que le déclare le discours du trône lorsqu'il dit qu'il eût été impossible de trouver population plus heureuse dans aucune partie du monde.

J'ai fait ces quelques observations croyant que ce sont là des questions sérieuses qui

M. COCKSHUTT.

méritent un examen plus attentif que celui auquel se sont livrés quelques députés de la droite. Je crois aussi que le pays a le droit de s'attendre que le Parlement accomplira plus que les travaux que le discours du trône énumère.

M. R. N. WALSH (Huntingdon): Je ne désire pas retarder les travaux de la Chambre en abordant d'autres sujets que celui de l'indemnité parlementaire qui a été soulevé. Je saisis cette occasion, la première qui s'offre à moi, pour faire connaître mon opinion. N'ayant jamais appuyé cette proposition, je n'ai pas d'excuses à faire comme certains députés qui ont aujourd'hui pris la parole dans cette enceinte. Quant aux raisons invoquées de part et d'autre, une seule me suffit. Mes commettants reprouvent l'augmentation de l'indemnité, l'association libérale de mon comté à même adopté une résolution la dénonçant en termes énergiques. Je comprends que je suis ici pour réaliser les vœux de mes électeurs et j'appuierai toute proposition tendant à retrancher l'augmentation de l'indemnité, sauf en ce qui concerne le premier ministre et les juges.

M. R. S. LAKE (Qu'Appelle): Je n'ai pas l'intention de retenir la Chambre bien longtemps ce soir; mais, à titre de député de la province de Saskatchewan, je crois de mon devoir de repousser, avec toute l'énergie dont je suis capable, l'insinuation qu'on a faite en disant que les élections qui ont eu lieu récemment dans cette province signifient que la population approuve les lois adoptées l'an dernier et conférant l'autonomie aux nouvelles provinces. Selon moi, la population de ce pays pourra considérer à bon droit que, quelle que soit l'attitude de la législature à l'égard de ces lois, cette attitude ne lui lie pas les mains à jamais.

Les fraudes électorales commises là-bas sont, à mes yeux, les plus honteuses qui aient jamais été perpétrées soit dans notre pays soit dans toute autre partie du monde. Lorsque le premier ministre a abordé ce sujet cette après-midi, il l'a traité à la légère, disant qu'il ne fallait pas conclure que la population n'avait pas pu se prononcer librement, parce qu'on avait découvert qu'une seule menée illicite avait eu lieu dans une seule circonscription électorale. Mais le premier ministre n'a pas appris tout ce qui s'est passé au Nord-Ouest. Il ignore que dans plus d'une autre circonscription les mêmes fraudes ont été perpétrées que dans Prince-Alberta. La presse a clairement déclaré—et l'accusation me semble très plausible—qu'un autre fonctionnaire du ministère de l'Intérieur s'est livré aux mêmes menées frauduleuses dans le district de Battleford. Il se serait allé dans un endroit éloigné, loin vers le nord, et aurait lui-même fabriqué des listes et marqué des bulletins en faveur du candidat libéral, du partisan de la coercition. De plus, nous avons entendu formuler une accusation très grave reposant sur de bonnes